ANNONCES LÉGALES

CÔTE D'OR

// MODIFICATION

CHANGEMENT DE GÉRANT

SCI LA COMBE DE CHAMBOLLE

Société civile immobilière au capital de 1.000 euros -Siège social : Grande Rue - 21220 L'ETANG VERGY - 484.296.116 RCS DIJON

Les associés réunis en assemblée générale extraordinaire le 24 mars 2023 ont pris acte de la démission de Monsieur David RIVET de ses fonctions de gérant et ont nommé, en remplacement à compter du 24 mars 2023 pour une durée indéterminée, Mme Anne MAZOYER épouse RIVET, née le 22 octobre 1973 à Dijon demeurant 42 Route de Beaune - 21640 L'ETANG DE VERGY. L'article12 des statuts est modifié en conséquence. Mention au RCS de DIJON.

AL23010794

MODIFICATION DU CAPITAL

R-BLOC

SARL au capital de 400 €
Siège social :
PARC D ACTIVITES DES ESSARTS
6 RTE DE CHEVIGNY
21600 Ouges
883 582 447 RCS DIJON

L'AGE du 20/10/2023 a décidé de changer le capital social en le portant de 400 euros, à 450 euros. Mention au RCS de Dijon.

AL23010532

MODIFICATION DU CAPITAL

SCI FERNON INVEST

SCI au capital de 900,00 euros
Siège social : 2 rue de Prielle
21160 PERRIGNY LES DIJON
RCS DIJON 897 428 587

L'assemblée générale extraordinairement du 13 juillet 2023 décide de réduire le capital social de 300 euros, en le ramenant de 900 euros à 600 euros suite au rachat par la société des 300 parts de Monsieur Éric FERNON. Ces parts sont annulées.
Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de DIJON.

AL23010572

MODIFICATION DE GERANT

EXPRESSION PATRIMOINE

Société à responsabilité limitée
au capital de 120 euros
Siège social : Bâtiment Osiris -
7 Boulevard Winston Churchill
21000 DIJON
483 881 108 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 08/11/2023, l'associée unique a pris acte de la démission de Monsieur Gilles SEON de ses fonctions de cogérant non associé à compter du 27/07/2023 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement. L'article 18 des statuts a été modifié en conséquence et la mention relative à Monsieur Gilles SEON a été supprimée. Pour avis – La Gérance

AL23010720

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

AGEPA

Société par actions simplifiée
au capital de 7 500 euros
Siège social : 67 Avenue Victor Hugo
21 000 DIJON
453 464 885 RCS DIJON

L'AGE des associés du 09/11/2023 a décidé de transférer le siège social du 67, avenue Victor Hugo 21000 DIJON au 85 rue de Talant 21000 DIJON à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis

AL23010843

RENOUVELLEMENT COMMISSAIRE AU COMPTE

ETABLISSEMENTS BREDILLET

Société par Actions Simplifiée
au capital de 100 500 euros
Siège social : ZAE EN CHAMP MARTIN
21270 BINGES
334 977 683 RCS DIJON

Par décision du 28.07.2023, l'associée unique a décidé que les mandats de du cabinet ETC AUDIT, Commissaire aux Comptes titulaire, et de la société ETC, Commissaire aux Comptes suppléant, sont arrivés à expiration et qu'il n'est pas désigné de Commissaire aux Comptes.
Pour avis

AL23010870

COMMISSAIRE AUX COMPTES

STUDIO.MAG

Société à responsabilité limitée
au capital de 95 500 euros
Siège social : 5-7 rue de la Grande Fin
21121 FONTAINE LES DIJON
490 243 078 RCS DIJON

Par assp en date du 29 juin 2023, les associés ont nommé la société FRANCE COMMISSARIATS REVISION CONSULTANTS, SARL au capital de 75 200 €, dont le siège social est situé Espace Vauban - 7 Boulevard Richelieu - BP 137 - 90003 BELFORT Cedex, immatriculée au RCS de BELFORT sous le numéro 351 694 211, en qualité de Commissaire aux comptes titulaire.

AL23010887

NON DISSOLUTION

PEREIRA, SAS au capital de 10 000 € ayant son siège social : Centre Commercial Toison d'Or, 21000 DIJON, immat. 522 355 080 RCS DIJON ; Aux termes d'une décision en date du 30/06/2023, l'associée unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société. POUR AVIS. Le Président

AL23010907

MODIFICATION DU CAPITAL

MUGNIER-LONJARET CHRISTIAN

Société à responsabilité limitée
au capital de 500 000 euros
Siège social : Z.A. LE TERREAU DE LEE - 21250 SEURRE
420 739 864 RCS DIJON

Aux termes de décisions de l'associée unique du 10/10/2023 et du procès-verbal de la gérance en date du 19/11/2023, le capital social a été réduit d'une somme de 450 000 euros, pour être ramené de 500 000 euros à 50 000 euros par rachat et annulation de 5 625 parts sociales.
La modification des statuts appelle la publication des mentions antérieurement publiées et relatives au capital social suivantes :
ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL
Ancienne mention : «Le capital social est fixé à cinq cent mille (500 000) euros.»
Nouvelle mention : «Le capital social est fixé à cinquante mille (50 000) euros. « Pour avis

AL23010920

NOMINATION DE CO-GÉRANT

FAUDOT CHRISTIAN

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
au capital de 96 000 euros
siège social : 21250 BOUSSELANGE
353 421 621 RCS DIJON

Par décisions en date du 26 octobre 2023, l'associé unique a :
- nommé Monsieur FAUDOT Damien, demeurant 3 rue du Charron – 71270 TORPES, co-gérant de la société pour une durée illimitée,
- décidé d'augmenter le capital social pour le porter à 137 152 euros
Le tout à compter du 1er novembre 2023.
Pour avis, La gérance.

AL23010933

CHANGEMENT DE GÉRANT

HORIZON ACCOMPAGNEMENT

Société à responsabilité limitée
au capital de 2 500 euros
Siège social : Avenue Charles de Gaulle & 18 Rue Buffon –
21200 BEAUNE
851 832 220 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 19 octobre 2023, l'associé unique a nommé M. Thierry ANDRE, demeurant 22 avenue du 8 septembre 1944 - 21200 BEAUNE, en qualité de gérant pour une durée illimitée, en remplacement de M. Rémy JANY, démissionnaire.
Pour avis
La Gérance

AL23010942

MODIFICATION DES DIRIGEANTS

CALEXY

Société par actions simplifiée
au capital de 3 559 000 euros
Siège social : RD 115 J,
21700 VILLERS LA FAYE
443 623 756 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 28/09/2023, l'AGO a pris acte de la démission de Monsieur Jean-Pierre STOCKER de ses fonctions de Directeur Général à compter du 28/09/2023 et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.
Pour avis, le Président

AL23010946

MODIFICATION DES DIRIGEANTS

2 170

Société par actions simplifiée
au capital de 540 000 euros
Siège social : RD 115 J,
21700 VILLERS LA FAYE
803 673 128 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 28/09/2023, l'AGO a pris acte de la démission de Monsieur Jean-Pierre STOCKER de ses fonctions de Directeur Général à compter du 28/09/2023et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.
Pour avis.

AL23010947

MODIFICATION DU CAPITAL

Le 21.9.2023, les associés de la SARL LE SOUFFLOT au capital de 30.000 euros, siège social à BEAUNE (21200) 45, rue Maufoux, 93 300 344 CS DIJON, ont décidé de réduire le capital social par voie de rachat de 36 parts. Aux termes d'un procès-verbal établi le 21.11.2023, le gérant a constaté que la réduction de capital ainsi décidée se trouve définitivement réalisée à cette même date et qu'en conséquence, le capital est réduit de 10.800euros. ANCIENNE MENTION PUBLIEE : Capital 30.000euros - NOUVELLE MENTION : Capital 19.200euros

AL23010950

NOMINATION DE CO-GÉRANT

SCI STARPRIME

Société Civile Immobilière
au capital de 6.000,00 €
Siège social : 17 avenue Garibaldi
(21000) DIJON
RCS DIJON : 853.895.183

Aux termes d'une assemblée générale des associés en date du 30/10/2023, il a été décidé de nommer Madame Marie-Christine SUANT demeurant à QUINCIEUX (69650), 10 rue du 8 mai 1945, co-gérante, et ce à compter du 30/10/2023.
Pour avis.

AL23010952

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

M.C.L

Société à responsabilité limitée
au capital de 17.500 euros
Siège social : 6 allée des Hirondelles - 21110 LONGCHAMP
848 862 389 RCS DIJON

Par décisions du 21/11/2023, l'associée unique a décidé de transférer le siège social du 6 allée des Hirondelles - 21110 LONGCHAMP au 51 avenue Maréchal Lyautey - 21000 DIJON, avec effet au 21/11/2023 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis. La gérance.

AL23010961

COMMISSAIRE AUX COMPTES

HORIZON JOB AGENCE D'EMPLOI

Société par actions simplifiée
au capital de 50 000 euros
Siège social : 25 Rue Pierre Joigneaux – 21200 BEAUNE
821 149 697 RCS DIJON

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 30 JUIN 2023, il résulte que le mandat de la société AMV AUDIT et COMMISSARIAT, Commissaire aux Comptes titulaire, et de la société AUDIGEST, Commissaire aux Comptes suppléante, sont arrivés à expiration et qu'il a été décidé de ne pas procéder à leur renouvellement, ni de désigner de nouveaux Commissaires aux Comptes.
POUR AVIS
Le Président

AL23010962

CHANGEMENT DE COMMISSAIRE AUX COMPTES

HORIZON JOB SOLUTIONS RH

Société par actions simplifiée
au capital de 50 000 euros
Siège social : 25 Rue Pierre Joigneaux, 21200 BEAUNE
820 910 198 RCS DIJON

Aux termes d'une décision de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 30 JUIN 2023, il résulte que le mandat de la société AMV AUDIT et COMMISSARIAT, Commissaire aux Comptes titulaire, et de la société AUDIGEST, Commissaire aux Comptes suppléante, sont arrivés à expiration et qu'il a été décidé de ne pas procéder à leur renouvellement, ni de désigner de nouveaux Commissaires aux Comptes.
POUR AVIS
Le Président

AL23010963

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

LUX PRESS'HOTEL

Société par actions simplifiée
au capital de 45.760 euros
Siège social : 12 Rue Yves Bertrand Burgalat
ZAC de la Chartreuse, 21200 BEAUNE
RCS DIJON 712 880 061

Aux termes des décisions de l'associée unique en date du 09 octobre 2023, il résulte que :
- La société BALTARD INVESTISSEMENT, société à responsabilité limitée au capital de 1.000.000 euros, dont le siège social est 14 Place de la Halle - 21200 BEAUNE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON sous le numéro 504 757 154, a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de Monsieur Marc CICCARDINI, démissionnaire.
POUR AVIS
Le Président

AL23010964

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

Le 16/10/2023 la SAS EDUCATIONAL PROGRAMS MASTER FRANCE, capital de 756700€ 1 Place de la Pyramide 92800 PUTEAUX 414324251 RCS NANTERRE, a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de Pierre DOUCET qui a été désigné Directeur Général de la SAS DC DEVELOPPEMENTS, capital de 560900€, 6, Allée André Bourland, 21000 DIJON 519 110 985 RCS DIJON.

AL23010983

AVIS DE TRANSFORMATION

EARL «DES DISEAUX»

Capital social : 104 000 €
Siège social : 2 Chemin de Grille – 89800 LICHERES-PRES-AIGREMONT
RCS AUXERRE 477 502 520

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 novembre 2023 a décidé de transformer l'EARL «DES DISEAUX» en SOCIETE CIVILE D'EXPLOITATION AGRICOLE (SCEA) dont les caractéristiques sont les suivantes :
Forme : SCEA.
Dénomination : «DES DISEAUX».
Durée : 99 années, terme fixé au 28 juin 2103.
Siège social : 6 rue Derrière les Murs – 89800 LICHERES-PRES-AIGREMONT. (AGE du 22/11/2023)
Objet : La société a pour objet l'exercice d'une activité agricole au sens de l'article L.311-1 du Code rural et de la pêche maritime.
Capital social : 243 880 €. (AGE du 22/11/2023)
Gérance : Monsieur Antoine BETHERY, demeurant 15 rue du Général Delamalle – 89800 AIGREMONT. (AGE du 22/11/2023)
Cession de parts sociales : Toute cession est soumise à l'agrément des associés, donné par décision collective extraordinaire prise à l'unanimité.
Pour avis,
La Gérance.

AL23010986

MODIFICATIONS DIVERSES

ENJOY LA France SAS au capital de 1 000 €. Siège social : 7 rue du Château, 21200 BEAUNE 820 877 553 RCS DIJON. Aux termes d'une décision en date du 23/11/2023, l'associée unique a décidé : d'étendre l'objet social aux activités de négoce de vins et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts ; de transférer le siège social 27 place de la Madeleine 75008 PARIS au 7 rue du Château 21200 BEAUNE à compter du 23/11/2023 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de EVRY sous le numéro 820 877 553 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de DIJON. POUR AVIS Le Président

AL23010994

AVIS DE TRANSFORMATION

CPL
Ancienne forme : Société à responsabilité limitée
Nouvelle forme : Société par actions simplifiée
Ancien capital : 12.220 euros
Nouveau capital : 217.516 euros
Siège social : 8 Rue du Vieux Chemin de Dole 21130 AUXONNE
RCS DIJON 498 462 373
Par AGE du 27.11.2023, la société a été transformée en société par actions simplifiée et son capital été augmenté à compter de cette même date.
CAPITAL
AM : 12220 euros divisé en 1222 parts sociales de 10 euros chacune
NM : 217516 euros divisé en 1222 actions de 178 euros chacune
OBJET SOCIAL :
La société a pour objet d'acquérir, de détenir, de gérer toutes participations dans tout secteur économique. Elle pourra également gérer, acheter, vendre tout portefeuille d'actions de parts, d'obligations, et de titres de toutes sortes dans des sociétés ayant une activité économique.
La société a de même pour objet l'assistance et le conseil de toute personne physique ou morale en tous domaines où la législation et la réglementation en vigueur ne l'interdit pas et notamment, en matière de gestion, de marketing et d'action commerciale, immobilier meublé ou non meublé.
En fin et plus généralement, la société a pour objet de réaliser toutes opérations, commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptible d'en favoriser l'extension et le développement, tant en France qu'à l'étranger.
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
TRANSMISSION DES ACTIONS : Toutes les cessions ou transmissions, en tout ou partie même en ce qui concerne les droits démembrés, sont soumises à l'agrément préalable exprès de l'Assemblée Générale Ordinaire.
ADMINISTRATION :
AM : Pascal RAMEL, gérant
Laëtitia RAMEL, gérant
NM : Pascal RAMEL, Président – 8 Rue du Vieux Chemin de Dole 21130 AUXONNE
Aux termes des décisions du Président du 27.11.2023, Laëtitia RAMEL, demeurant 8 Rue du Vieux Chemin de Dole 21130 AUXONNE, a été nommée Directeur Général, pour une durée illimitée à compter du même jour.
Mention sera faite au RCS de DIJON
Pour avis
Le Président

AL23011000

MODIFICATIONS

Ancienne dénomination : LOC'SAONE
Nouvelle dénomination : MECA SAONE 21
Société à responsabilité limitée
Ancien capital social : 36 050 euros
Nouveau capital social : 1.000 Euros
Siège social : Rue du Bief Perou, ZAC des Granges Hautes 21130 AUXONNE
RCS : DIJON 493 549 141
Aux termes de l'AGE du 30 septembre 2023, les associés ont décidé de réduire le capital social d'une somme de 35.050 euros, pour être ramené de 36 050 euros à 1.000 Euros par rachat et annulation de 3505 parts sociales appartenant aux associés.
L'AGE du 14 novembre 2023 a constaté que cette réduction de capital se trouvait définitivement réalisée à cette même date. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.
L'AGE du 14.11.2023 a également décidé :
- de remplacer à compter du 14 novembre 2023 la dénomination sociale «LOC'SAONE» par MECA'SAONE 21» et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts,
- de modifier l'article 2 « objet » comme suit :
Article 2 - OBJET
- La vente et la réparation de matériels BTP, motoculture et divers
- l'achat et la revente de pièces détachées et accessoires
- l'achat, la vente, et la réparation de matériels et produits destinés à la motoculture
- l'acquisition et la vente de tout approvisionnement, objets ou matériels nécessaires à l'entretien, la décoration et l'aménagement des espaces verts
- la vente de matériaux de construction- l'exposition de tout produit relatif au secteur du bâtiment et motoculture
- la réalisation de travaux de terrassement et travaux publics
- prestations rattachées aux paragraphes ci-dessus
Pour avis
La Gérance

AL23011001

NON DISSOLUTION

LGC PARTICIPATIONS

Société à responsabilité limitée
au capital de 12 000 euros
Siège social : 15 rue Haute
21220 COLLONGES-LES-BEVY
842 690 349 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 31/10/2023, l'associé unique, statuant en application de l'article L.223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société. Pour avis, Le Gérant.

AL23011002

Société Civile Professionnelle
« Romain BRUCHON,
Clémentine COURLET de VREGILLE
et Maximilien CHANUT,
notaires associés »,
titulaire d'un Office Notarial à DIJON,
16, avenue Victor Hugo

MODIFICATIONS DES STATUTS

SCI ATELIER CO2

Société civile au capital de 2.000,00 euros
Siège social : DIJON (21000),
4 rue de la Toison d'Or
R.C.S. DIJON 839 423 340

Par AGE du 11/11/2023, il a été :
- constaté la démission de Mr Laurent LASAUSSE de ses fonctions de gérant et nommé en remplacement Mme Annick VACHET demeurant à DIJON, 4 rue de la Toison d'Or, pour une durée illimitée, et ce à compter du même jour,
- décidé de transférer à compter du même jour, le siège social de DIJON, 4 rue de la Toison d'Or à BAGNOT, 3 route de Nuits Saint Georges.
Les articles 4 et 15 des statuts sont modifiés en conséquent.
Mention sera faite au RCS de DIJON.
Pour avis, la gérance.

AL23011007

CABINET FIDACT - ALAIN BALLET -
Droit des sociétés - Droit fiscal
6 rue de la Trémouille
71100 CHALON SUR SAONE

DIRECTEUR GÉNÉRAL

AREQUIP

Société par actions simplifiée
au capital de 12 000 euros
Siège social : 31 Rue du Paradis
21200 BEAUNE
RCS DIJON 798 657 748

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 24 novembre 2023,il résulte que Monsieur Philippe ALLOIN a été révoqué de ses fonctions de Directeur Général et il a été décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.
POUR AVIS, Le Président

AL23011008

Société Civile Professionnelle
« Romain BRUCHON,
Clémentine COURLET de VREGILLE
et Maximilien CHANUT,
notaires associés »,
titulaire d'un Office Notarial à DIJON,
16, avenue Victor Hugo

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

ICHTUS

Société civile au capital de 1.000,00 €
Siège social : DIJON (21000),
24 avenue Victor Hugo
R.C.S. DIJON 802 607 515

Par AGE du 16/08/2023, il a été décidé de transférer à compter du même jour, le siège social de DIJON (21), 24 avenue Victor Hugo à TALANT (21), 31 chemin de Daix.
Les statuts sont modifiés en conséquent.
Mention sera faite au RCS de DIJON.
Pour avis, la gérance.

AL23011011

Société Civile Professionnelle
« Romain BRUCHON,
Clémentine COURLET de VREGILLE
et Maximilien CHANUT,
notaires associés »,
titulaire d'un Office Notarial à DIJON,
16, avenue Victor Hugo

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

ERYNGIUM

Société civile au capital de 1.000,00 €
Siège social : DIJON (21000),
24 avenue Victor Hugo
R.C.S. DIJON 802 604 777

Par AGE du 16/08/2023, il a été décidé de transférer à compter du même jour, le siège socialde DIJON (21), 24 avenue Victor Hugo à TALANT (21), 31 chemin de Daix.
Les statuts sont modifiés en conséquent.
Mention sera faite au RCS de DIJON.
Pour avis, la gérance.

AL23011012

Société Civile Professionnelle
« Romain BRUCHON,
Clémentine COURLET de VREGILLE
et Maximilien CHANUT,
notaires associés »,
titulaire d'un Office Notarial à DIJON,
16, avenue Victor Hugo

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SCI GEMINI

Société civile au capital de 1.000,00 €
Siège social : DIJON (21000),
24 avenue Victor Hugo
R.C.S. DIJON 802 607 150

Par AGE du 16/08/2023, il a été décidé de transférer à compter du même jour, le siège social de DIJON (21), 24 avenue Victor Hugo à TALANT (21), 31 chemin de Daix.
Les statuts seront modifiés en conséquent.
Mention sera faite au RCS de DIJON.
Pour avis, la gérance.

AL23011013

RENOUVELLEMENT COMMISSAIRE AU COMPTE

ETABLISSEMENTS BREDILLET

Société par Actions Simplifiée
au capital de 100 500 euros
Siège social : ZAE EN CHAMP MARTIN
21270 BINGES
334 977 683 RCS DIJON

Par décision du 28.07.2023, l'associée unique a décidé que les mandats de du cabinet ETC AUDIT, Commissaire aux Comptes titulaire, et de la société ETC,Commissaire aux Comptes suppléant, sont arrivés à expiration et qu'il n'est pas désigné de Commissaire aux Comptes.
Pour avis

AL23011015

AVIS DE TRANSFORMATION

COMPTABILITE & CONSEIL AUX ENTREPRISES.

SARL transformée en
société par actions simplifiée
au capital de 500 000 euros.
Siège social : 13 rue Paul Langevin
21300 CHENOVE.
410 216 972 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 10/08/2023, l'AGE des associés a décidé la transformation de la SAS à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 500 000 euros.
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par la Société. M. Romain PELLENARD et M. François PHU, gérants, ont cessé leurs fonctions du fait de la transformation de la Société. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par PRESIDENT : EPITHAC, SARL au capital de 585 000 euros, ayant son siège social 7rue de la Vigne au Loup 21121 HAUTEVILLE LES DIJON, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 531 921 633 RCS DIJON, représentée par Monsieur François PHU.DIRECTEUR GÉNÉRAL : GALIMA EC, SAS au capital de 1 000 euros, ayant son siège social 3Allée des Acacias 21110 LONGCHAMP,immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 832 650 311 RCS DIJON,représentée par M. Romain PELLENARD. Pour avis. Le Président

AL23011016

// GÉRANCE

ENTREPRISE DEMONGEOT / RM FACILITIES

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à DIJON du 15 novembre 2023, enregistré auprès du SPFE de DIJON 1, le 22 novembre 2023, dossier 202300057011, référence 2023A 3069, la Société ENTREPRISE DEMONGEOT, SAS au capital de 648.000 €, dont le siège social est à DIJON (21000) – 12, Rue de Cluj – Z.I. Nord, immatriculée au RCS de DIJON sous le n°778 189 951, a cédé à la société RM FACILITIES, SAS au capital de 7.000 €, dont le siège social est à DIJON (21000) – 12, Rue de Cluj – Z.I. Nord, immatriculée au RCS de DIJON sous le n°804 823 623, une des branches d'activités du fonds de commerce de Travaux d'installation électrique dans tous locaux, intitulée « section Demongeot tertiaire (bâtiments industriels) », sis et exploité à DIJON (21000) – 12, Rue de Cluj – Z.I. Nord, moyennant le prix de 92.000 € s'appliquant pour 40.000 € aux éléments incorporels, et pour 52.000 € aux matériels, mobiliers et agencements. La date d'entrée en jouissance a été fixée au 1er janvier 2024. Les oppositions seront reçues dans le délai de dix jours de la dernière en date des publications légales, à l'adresse du fonds cédé pour la validité et où domicile est élu à cet effet, et pour la correspondance au Cabinet de Maître Thierry FIORESE, Avocat à la Cour, situé à DIJON (21000) – 22, Boulevard de Brosses. Pour Avis

AL23010968

ANNONCES LÉGALES

// ADDITIF-RECTIFICATIF

SCM JOELLE EICHELBERGER ET EDITH POITOUT - SCM au capital de 304,90 euros - Siège social : 16 rue Buffon 21140 SEMUR EN AUXOIS 333 108 744 RCS DIJON.

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce parue le «13 octobre 2023», concernant la société **SCM JOELLE EICHELBERGER ET EDITH POITOUT**
Il a lieu de lire : aux termes de l'assemblée générale extraordinaire le 4 août 2023, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 4 août 2023. Mme Edith DUPONT, demeurant 91 rue du Lac - 21140 PONT ET MASSENE a été nommée liquidateur. Le siège de la liquidation est fixé au siège social : 16 rue Buffon - 21140 SEMU EN AUXOIS. Mention sera faite au RCS de Dijon.
au lieu de : L'assemblée générale décide la cessation d'activité de la société au 4 août 2023 et nomme en qualité de liquidateur amiable pour la durée de la liquidation Madame Edith DUPONT.

AL23010777

// ENQUÊTE PUBLIQUE

PREFECTURES DE SAONE-ET-LOIRE ET DE COTE D'OR

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE CONJOINTE

Installations classées pour la protection de l'environnement

- demande d'autorisation environnementale
- demande de défrichement
pour l'exploitation d'un parc éolien, déposées par la société PE SAISY SAS sur les communes de Saisy (71) et Aubigny-la-Ronce (21)

PETITIONNAIRE : société PE SAISY SAS, 5 rue Anatole France, 34000 MONTPELLIER
OBJET DE LA DEMANDE :
- demande d'autorisation environnementale
- demande de défrichement
pour l'exploitation d'un parc éolien sur les communes de Saisy (71) et Aubigny-(la-Ronce (21)
Rubriques ICPE : n° 2980-1 de la nomenclature des installations classées
Le parc éolien sera constitué de :
• 5 éoliennes d'une puissance unitaire de 3 Mégawatts (MW) ;
• 1 réseau électrique souterrain inter-éolienne ;
• une piste de desserte ;
• des plateformes dédiées au montage de chaque éolienne.
Les aérogénérateurs sont constitués de :
• un rotor à 3 pales avec arbre horizontal.
• une nacelle soutenant le rotor et contenant divers organes tels que la génératrice électrique ;
• un mât soutenant la nacelle et qui assure une bonne résistance structurelle, ainsi que l'amortissement des vibrations ;
• un transformateur individuel chargé de relever le niveau de tension de l'électricité produite. Le transformateur est intégré dans le mât de la machine ;
• un socle enterré garantissant la stabilité au sol de l'ensemble.
L'ensemble des caractéristiques de l'établissement projeté figure dans le dossier établi par le pétitionnaire et déposé en mairies de Saisy et Aubigny-la-Ronce.
Des informations complémentaires concernant le projet peuvent être sollicitées auprès de monsieur Martin RIFFARD, chef de projet, courriel : martin.riffard@elements.green)
DUREE DE L'ENQUETE :
du lundi 18 décembre 2023 à 9h00 au samedi 20 janvier 2024 à midi, soit 34 jours.
LIEU D'AFFICHAGE DE L'AVIS :
Dans les communes de Saisy, Épinac, Epertully, Change, Collonge-la-Madeleine, Morlet, Saint-Gervais-sur-Couches et Sully (dans le département de Saône-et-Loire), de Aubigny-la-Ronce, Champignolles, Cormot-Vauchignon, Molinot, Nolay, Santosse, Thury, Val-Mont (dans le département de Côte d'Or) ainsi qu'à la communauté de communes du Grand Autunois Morvan, la communauté d'agglomération Beaune Côte et Sud et la communauté de communes du Pays d'Arnay et Liernais. (Le rayon d'affichage est de 6 kms) et sur le lieu d'implantation du projet.
L'avis d'enquête est publié sur le site internet de la préfecture de Saône-et-Loire et de Côte d'Or et le cas échéant sur le site internet des mairies et des communautés concernées .
DEPOT DU DOSSIER (papier et version numérique)
- Version papier
Saisy et Aubigny-la-Ronce, où toute personne pourra le consulter, aux jours et heures d'ouverture des bureaux au public, **dans le respect des consignes sanitaires :**
Les personnes intéressées pourront éventuellement consigner leurs observations sur les registres d'enquête déposés à cet effet ou les adresser par courrier à l'attention du commissaire enquêteur, à la mairie de Saisy, ou par voie électronique (pref-proc-env@saone-et-loire.gouv.fr) avant la fin de l'enquête, soit le samedi 20 janvier 2024 à midi. Elles seront annexées au registre d'enquête. Toutes les remarques reçues après le samedi 20 janvier 2024 à midi ne pourront être enregistrées.
L'ensemble du dossier est également consultable en format numérique sur le site internet des services de l'État de Saône-et-Loire et de Côte d'Or. Un accès gratuit au dossier sera également garanti par un poste informatique, disponible pendant toute la durée de l'enquête, à la préfecture de Saône-et-Loire – bureau de la réglementation et des élections - Bat B - 217 rue de Strasbourg à MACON, aux jours et heures d'ouverture au public, soit du lundi au vendredi de 8 h 15 à 12 h 15.
Le dossier sous format clé USB a également été transmis aux communes et communautés de communes concernées par le rayon d'affichage de 6 kms.
COMMISSAIRE ENQUETEUR chargé du déroulement de l'enquête : M. Alain BIDAULT. M. Guy-Marie LAMBERT a été désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant.
Durant l'enquête publique, M. BIDAULT se tiendra à disposition du public en mairie, pour recevoir les éventuelles observations orales ou écrites :
• lundi 18 décembre 2023, de 9h à 12h à Saisy
• mercredi 27 décembre 2023, de 15h à 18h à Saisy
• vendredi 5 janvier 2024 de 9h à 12h à Aubigny-la-Ronce
• jeudi 11 janvier 2024, de 15h à 18h à Aubigny-sur-Ronce
• samedi 20 janvier 2024, de 9h à 12h à Saisy
Pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, toute personne intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur en mairie de Saisy, Épinac, Epertully, Change, Collonge-la-Madeleine, Morlet, Saint-Gervais-sur-Couches et Sully (dans le département de Saône-et-Loire), de Aubigny-la-Ronce, Champignolles, Cormot-Vauchignon, Molinot, Nolay, Santosse, Thury, Val-Mont (dans le département de Côte d'Or) ainsi qu'à la communauté de communes du Grand Autunois Morvan, la communauté d'agglomération Beaune Côte et Sud et la communauté de communes du Pays d'Arnay et Liernais et en préfecture de Saône-et-Loire et de Côte d'Or, aux heures normales d'ouverture des bureaux. Ces éléments seront également publiés sur le site internet de la préfecture de Saône-et-Loire et de Côte d'Or.
La décision interpréfectorale susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation ou un refus de la demande d'autorisation environnementale pour l'exploitation d'un parc éolien avec autorisation de défrichement.

AL23010686

// DIVERS

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

Appel à Candidatures du 27/11/2023
La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
BELLEFOND: Terres - Urbanisme : Zone AUI du PLU
21 a 01 ca
- Dessus la cote: AB-223
RUFFEY-LES-ECHIREY: Terres - Urbanisme: Zone Aa du PLU - Objectif : Maintien du fermier en place
45 a 03 ca
- Sur le paquier: H-461-462
ARNAY-LE-DUC: Pré - Urbanisme : Zone A du PLU, avec un secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation.
3 ha 78 a 20 ca
- Pre de la loire: ZH-13
ECHALOT: Pré - Urbanisme: RNU
3 a 33 ca
- Chemin de lery: ZD-52[28]
PULIGNY-MONTRACHET : Loué
Objectif : Maintien des fermiers en place
Parcelles plantées en vigne en AOC PULIGNY MONTRACHET, AOC PULIGNY MONTRACHET 1ER CRU - Urbanisme : R.N.U.
84 a 74 ca
- Corvee des vignes: AN-206[94] - Les perrieres dit les re: AM-109[8] - Les reuchaux: AN-100-111[F1]-111[F2]-129[F1]-129[F2]-129[F4]-129[F3] (sans bâtiment)
SAVIGNY-LES-BEAUNE : Loué - Objectif : maintien du fermier en place.
Vignes en AOC Savigny-les-Beaune village Urbanisme : Zone A1 du PLU
17 a 65 ca
- Les pimentiers: AP-17[18]-21[443]
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 18/12/2023 à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE , Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL23010997

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

DISSOLUTION

MICHELIN, société civile au capital de 84 000€ 1 rue Vergnette de Lamotte 21200 BEAUNE 443 007 778 R.C.S. de DIJON. D'un PV d'AGE en date du 30/09/2023, il a été décidé de la dissolution de la Société à compter du 30/09/2023 et de sa mise en liquidation. Monsieur Daniel MICHELIN – 7 Le Quimby 22510 LE BREHAND a été nommé liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de liquidation est fixé au 7 Le Quimby – 22510 LE BREHAND. Mention au RCS de DIJON.

AL23010917

DISSOLUTION

M.T.D.B.
SCI au capital de 68 602 €
Siège social : 21 Avenue du Drapeau
21000 DIJON
RCS DIJON 379 292 873

L'assemblée générale extraordinaire du 14/11/2023 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 15/11/2023. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur Monsieur BALIGAND Bernard, demeurant 33 rue de Chambertin, 21121 HAUTEVILLE LES DIJON et a fixé le siège de la liquidation chez le liquidateur.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce DIJON.

AL23010960

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Dénomination : DFJL.
Forme : SC société en liquidation.
Capital social : 91469 euros.
Siège social : 56 Faubourg SAINT NICOLAS, 21200 BEAUNE.
399656222 RCS de Dijon.
Aux termes de l'AGE en date du 30 novembre 2023, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société avec arrêt d'activité à compter du même jour.
Le siège de la liquidation est à l'adresse du liquidateur, adresse où doit être envoyée la correspondance. M.François LAGARDE, demeurant 10 allée des Plantes 21800 Chevigny St Sauveur a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.
Pour avis.
Le liquidateur

AL23010991

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une décision en date du 31/10/2023, l'associée unique de la société GARRIDO OLVERA, SARL en liquidation au capital de 1 000 €, Siège social : 13T Rue Marguerite Thibert 21000 DIJON, RCS DIJON 910 838 804, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Janeth GARRIDO OLVERA, demeurant 13 Ter Rue Marguerite Thibert 21000 DIJON, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.
Pour avis - Le Liquidateur

AL23010996

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 17/10/2023, il a été constitué une SCM ayant
les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SCM SAINT MARTIN
Objet social : mise en commun des moyens utiles à l'exercice de la profession de ses membres en veillant au respect de la liberté de choix par le malade et de l'indépendance technique et morale de chaque associé. La société peut notamment acquérir, louer, vendre, échanger les installations et appareillages nécessaires. Elle peut encore engager le personnel auxiliaire nécessaire et plus généralement, procéder à toutes opérations financières, mobilières et immobilières, se rapportant à l'objet social et n'altérant pas son caractère civil.
Siège social :72 rue Faubourg Saint Martin 21121 Fontaine-lès-Dijon.
Capital : 3000 euros
Durée : 99 ans
Gérance : M. COLLIN GEOFFROY, demeurant 10 rue de la Mare 21380 Messigny-et-Vantoux
Clause d'agrément : Les parts ne peuvent être cédées qu'à des personnes physiques ou morales exerçant à titre libéral la profession de chirurgien-dentiste. Si la cession s'opère au profit d'un associé, elle n'est pas subordonnée à un agrément préalable. Si au contraire elle doit s'opérer au profit d'un non associé, elle est soumise à agrément par l'assemblée générale des associés.
Immatriculation au RCS de Dijon

AL23010677

CCE Comptabilité Conseil aux Entreprises

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BRAZEY EN PLAINE du 20/11/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle. Dénomination : NEUTRALIS BFC. Siège : Route d'Esbarres, 21470 BRAZEY EN PLAINE. Durée : quatre-vingt-dix-neuf (99) ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON. Capital : 15 000 euros. Objet : La récupération et transformation de tous déchets triés ou non, de tout débris. La destruction de documents archivés et de marchandises assurant toutes confidentialités aux clients. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : JPDC, SASU au capital de 100,00 euros, dont le siège social est 14 rue de Marsannay le Bois, 21490 FLACEY, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 952 491 884 RCS DIJON, représentée par Monsieur Pierre DESMON, Président. POUR AVIS. Le Président.

AL23010918

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à MOLOY du 21 octobre 2023, Il a été constitué un Groupement Foncier Agricole, société civile particulière, régi par les articles L.322-1 et suivants du Code rural et de la pêche maritime et 1832 et suivants du Code civil, présentant les caractéristiques suivantes :
- Dénomination : GFA BMS
- Siège : 1 rue Morte Fontaine - hameau Labergement - 21120 MOLOY
- Durée : 99 ans ;
- Objet : La propriété, la jouissance et l'administration d'immeubles et droits immobiliers à destination agricole aux fins de création ou de conservation d'une ou de plusieurs exploitations agricoles, sans pouvoir procéder à l'exploitation en faire-valoir direct des biens constituant son patrimoine, ceux-ci devant être donnés à bail à long terme dans les conditions prévues aux articles L. 416-1 et suivants du Code rural et de la pêche maritime ;
- Capital : 3 000,00 euros, constitué uniquement au moyen d'apports en numéraire ;
- Gérance : Monsieur COLSON Baptiste, demeurant 1 route Sainte Barbe - 21120 FRENOIS
Monsieur COLSON Matthias, demeurant 6 rue de la commune - 21120 MOLOY
Monsieur COLSON Simon, demeurant 2 rue Haute - 21120 FRENOIS
- Cession de parts : les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné par décision collective extraordinaire.
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés tenu au greffe du tribunal de Commerce de DIJON.
Pour avis, La gérance

AL23010943

AVIS DE CONSTITUTION

ARX CONSEIL
Aux termes d'un acte sous seing privé en date à CORGOLOIN du 20/11/2023, la société présentant les caractéristiques suivantes a été constituée :
Forme sociale : SARLU
Dénomination sociale : ARX CONSEIL
Siège social : rue du Manoir 21700 CORGOLOIN
Objet social :
- Conseil aux entreprises dans le domaine de la vente et du suivi de chantier,
- Tous travaux de pose de carrelage et revêtement mural (placo).
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date d'immatriculation de la Société au RCS
Capital social : 1 000 euros
Gérance : M. Samuel KELLER, demeurant Hameau de Moux 21700 CORGOLOIN, assure la gérance.
Immatriculation de la Société au RCS de DIJON.
Pour avis, la gérance.

AL23010949

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée électronique en date à SUSSEY du 21/11/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : ADELTHI
Siège social : 3 Rue du Livas, Hameau de Chelsey - 21430 SUSSEY.
Objet social : Acquisition par voie d'achat ou d'apport, propriété, mise en valeur, transformation, construction, aménagement, administration, gestion et location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question et également de parts sociales de société à prépondérance immobilière, leur mise à disposition gratuite et viagère au profit des associés fondateurs ainsi qu'exceptionnellement la vente de ces biens et droits immobiliers ou de ces biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question et également ces parts sociales de société à prépondérance immobilière. Acquisition de terrains, exploitation et mise en valeur de ces terrains pour l'édification d'un immeuble et l'exploitation par bail ou autrement de ces constructions qui resteront la propriété de la Société.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS.
Capital social : 100 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.
Gérance : Mme Aurélie DELMEIRE-THIBAULT, née le 16/10/1979 au CREUSOT (71) et M. Ludovic THIBAULT, né le 14/11/1979 à SAULIEU (21), dt ensemble 3 Rue du Livas, Hameau de Chelsey - 21430 SUSSEY.
Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
Pour avis
La Gérance

AL23010958

AVIS DE CONSTITUTION

DENOMINATION : SOGEBA. FORME : Société par actions simplifiée. CAPITAL : 15 000 euros. SIEGE : 14 Rue Pierre de Coubertin Parc de Mirande - Bâtiment B 21000 DIJON (France). OBJET : Exploitation d'aéronefs. DUREE : 99 ans. PREEMPTION : Toute cession des actions de la Société même entre associés est soumise au respect du droit de préemption conféré aux associés. AGREMENT : Les actions ne peuvent être cédées, même entre associés, qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés. ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Chaque action donne le droit de participer aux décisions collectives des associés et donne droit à une voix sur justification de l'inscription en compte de ses actions. PRESIDENT : Monsieur Simon ROY demeurant 33 Chemin des Monsnières 21200 BEAUNE. DIRECTEUR GENERAL : Monsieur Vincent BARBIER demeurant 16 Grande Rue 21200 LEVERNOIS et Monsieur Jean-Michel CHARTRON demeurant 1 Rue de l'Eglise 21200 VIGNOLES. IMMATRICULATION : au RCS de DIJON.

AL23011003

NIÈVRE

// MODIFICATION

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE PATOU

SCI au capital de 15 244,90€
La Gare, 34220 SAINT-PONS-DE-THOMIERES
341 930 253 RCS Béziers
L'AGE a décidé, le 18/11/2023, de transférer le siège social de la société, le 18/11/2023 au 47 route de LA VILLEFROIDE, 58200 COSNE-COURS-SUR-LOIRE
Objet : L'achat et la construction d'immeubles en vue de la location partielle ou totale
Durée : 99 ans
Gérance : M CLAISSE Claude, 16 rue de Paris, 58440 LA CELLE SUR LOIRE
La société sera radiée du RCS de Béziers et réimmatriculée au RCS de Nevers

AL23010875

CHANGEMENT DE GÉRANT

CHARITE BARBER
SARL au capital de 500 €
Siège Social : 3 RUE DES HOTELLERIES
58400 LA CHARITE SUR LOIRE
981012198 RCS de NEVERS

Par AGE du 17/11/2023, il a été décidé de nommer nouveau gérant M. METARFI Noureddine demeurant 17 rue de la Préfecture 58000 NEVERS , à compter du 17/11/2023 en remplacement de M. YACOUBI Brahim Démissionaire.
Mention au RCS de NEVERS

AL23010919

COGEP AVOCATS
33 Place d'Allier
03000 Moulins

TRANSFERT DE SIEGE DANS LE MÊME RESSORT

SCI PROVOST
Société civile
au capital de 1 524,49 euros
Siège social : 16 rue Pierre Curie
58260 LA MACHINE
399 106 624 RCS NEVERS

Le 01/03/2023, l'AGE a :
- transféré le siège social au 68 Route de Moulins 58300 DECIZE, à compter de cette même date
- constaté le décès de Monsieur Jean PROVOST, cogérant non associé.
Pour avis

AL23010928

SA ORECA
Expertise Comptable
19 rue Delorme
03000 MOULINS

AVIS

G.B.S.O. GENERALE BATIMENT SECOND OEUVRE
S.A.R.L. transformée en S.A.S
au capital de 20 000 euros
Siège social : 15B rue des Frères Gayet
58000 NEVERS
RCS NEVERS 381 512 359

Aux termes d'une délibération en date du 26/10/2023, l'A.G.E. des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 20 000 euros. ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par la Société. Eric TIMON, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par la SARL TIMON, au capital de 350550€ dont le siège est sis 15B rue des Frères Gayet 58000 NEVERS, (381.512.359 R.C.S. NEVERS), représentée par Eric TIMON.

AL23010951

MODIFICATION DE GERANT

DE LA GUETTE
Exploitation agricole à responsabilité limitée
Société civile au capital de 388 500,00 euros
Siège social : La Guette
58340 CERCY-LA-TOUR
511 987 869 RCS NEVERS

Aux termes d'une décision en date du 31/10/23, l'associée unique a désigné Madame Elyse BOUCHE demeurant 31 ter avenue Victor Hugo 58300 DECIZE aux fonctions de gérant de la société, en remplacement de Monsieur Claude BOUCHE décédé le 31/12/23. **Pour avis et mention** La Gérance

AL23010955

ae ALPHA EXPERTS NEVERS

GÉRANCE

Dénomination : OTB NEVERS.
Forme : SARL.
Capital social : 2000 euros.
Siège social : 172 avenue du Stand, 58000 CHALLUY.
835076522 RCS de Nevers.
Aux termes de l'AGO en date du 01/10/2023, la collectivité des associés a pris acte de la décision prise par Monsieur Jean-Baptiste MANEVY de démissionner de ses fonctions de gérant et a nommé en qualité de nouveau gérant Monsieur Carl TAMINAU, demeurant 19 rue Gaspard Chaumette - 58000 NEVERS, à compter du même jour. Mention sera portée au RCS de Nevers.

AL23010969

MODIFICATIONS DIVERSES

EARL DES MARDELLES
Exploitation agricole à responsabilité limitée
Société civile au capital de 7 500,00 euros
Siège social : LE CROT GUILLOT
58400 VARENNES-LES-NARCY
487650244 RCS NEVERS

La collectivité des associés de l'EARL DES MARDELLES « réunie en assemblée générale extraordinaire le 1er novembre 2023, a décidé :
- l'augmentation du capital social à 7 510 € par apport en numéraire
- la mise à jour du siège social suite à renumérotation des rues de la Commune au 1 rue du Petit Bois Le Crot Guillot 58400 VARENNES-LES-NARCY
- la démission de gérance de M. Michel LEBON.
Mention sera faite au RCS NEVERS.
Pour avis. La gérance

AL23010981

// ENQUÊTE PUBLIQUE

ENQUÊTE PUBLIQUE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LE PROJET DE RÉGLEMENTATION DES BOISEMENTS CONCERNANT LES COMMUNES D'ALLIGNY-EN-MORVAN, ARLEUF, GIEN-SUR-CURE, LAVAULT-DE-FRETOY, MOUX-EN-MORVAN et PLANCHEZ.

Dans le cadre du projet de réglementation des boisements des communes d'Alligny-en-Morvan, Arleuf, Gien-sur-Cure, Lavault-de-Frétoy, Moux-en-Morvan et Planchez, il sera procédé, du mercredi 29 novembre 2023 dès 9h30 au mercredi 10 janvier 2024 16h00, à une enquête publique d'une durée de 43 jours.
Monsieur Denis GOUTTE, désigné commissaire enquêteur par le Tribunal administratif de Dijon, assurera ses permanences afin de recevoir les observations du public dans les six mairies concernées les jours suivants :
- Mairie d'ALLIGNY-EN-MORVAN, le mercredi 3 janvier 2024 de 9h30 à 12h00.
- Mairie d'ARLEUF, le vendredi 15 décembre 2023 de 14h00 à 16h30. Mairie de GIEN-SUR-CURE, le lundi 18 décembre 2023 de 9h30 à 12h00.
- Mairie de LAVAULT-DE-FRETOY, le mercredi 27 décembre 2023 de 13h30 à 16h00.
- Mairie de MOUX-EN-MORVAN, le mercredi 3 janvier 2024 de 13h30 à 16h00.
- Mairie de PLANCHEZ, le mercredi 29 novembre 2023 de 9h30 à 12h00, le vendredi 15 décembre 2023 de 9h30 à 12h00, le mercredi 27 décembre 2023 de 9h30 à 12h00 et le mercredi 10 janvier 2024 de 13h30 à 16h00.
Il sera tenu, aux lieux, jours et horaires des mairies des communes concernées ainsi qu'à l'Hôtel du Département de la Nièvre (rue de la Préfecture 58000 Nevers), un registre à feuillets, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, afin de recevoir les observations, propositions et contre-propositions du public
Ces observations pourront également être adressées par voie écrite, à l'attention de Monsieur Denis GOUTTE, commissaire enquêteur en charge de l'enquête publique, à l'adresse suivante : Mairie de Planchez, Place Marcel Basdevant, 58230 Planchez, ou par voie électronique à l'adresse suivante : rdb.lot2.enquete@nievre.fr. Ces observations devront lui parvenir, au plus tôt le mercredi 29 novembre 2023 à 9h30, et au plus tard le mercredi 10 janvier 2024 à 16h.
Il n'est pas prévu d'organiser de réunions d'information ou d'échange.
Le dossier d'enquête d'enquête publique comprendra :
1. La délibération du Conseil départemental, en date du 22 novembre 2021, établissant le document de cadrage départemental de réglementation des boisements, tel que prévu à l'article L. 126-I du Code Rural et de la pêche maritime, en application de l'article n 126-1 dudit code,
2. Les plans comportant le tracé des périmètres délimités des communes d'Alligny-en-Morvan, Arleuf, Gien-sur-Cure, Lavault-de-Frétoy, Moux-en-Morvan et Planchez, en application du deuxième alinéa de l'article R.126-3 du Code rural et de la pêche maritime,
3. Le détail des interdictions et des restrictions concernant les semis, plantations ou replantations d'essences forestières envisagées à l'intérieur de chacun des périmètres,
4. La liste, établie sur la base des documents cadastraux, des parcelles comprises dans chacun des périmètres où sont mentionnés leurs propriétaires ainsi que le règlement spécifique appliqué.
5. L'évaluation environnementale du projet de réglementation des boisements comprend les pièces suivantes
- le rapport d'évaluation environnementale, le résumé non technique,
- l'avis de la Mission régionale d'autorité environnementale (MRAe)
- la réponse apportée à la MRAe (ne sera annexée que si l'avis rendu nécessite de formuler une réponse).
6. Le projet délibération du Conseil départemental relative à la validation du projet de règlement des boisements, qui aura lieu en session départementale, clôturant la procédure d'élaboration.
Ce dossier d'enquête publique sera déposé pendant toute la durée de l'enquête, du mercredi 29 novembre 2023 au mercredi 10 janvier 2024 inclus, au Conseil Départemental de la Nièvre (Rue de la Préfecture, 58000 NEVERS) et dans chacune des six communes désignées ci-dessus, où accès gratuit au dossier sera garanti par au moins un poste informatique dans un lieu ouvert au public, aux jours et aux heures habituels d'ouverture.
Le dossier d'enquête publique sera également disponible sur le site internet du Conseil Départemental de la Nièvre à l'adresse suivante : https://nievre.fr/cadre-de-vie/amenagement-developpement-territoires/agriculture-alimentation-espace-rural/amenagement-foncier-agricole-et-forestier/ (ou via le menu : Cadre de vie → Agriculture, alimentation, espace rural → Aménagement foncier, agricole et forestier)
et sur les sites des six communes concernées, à savoir :
- https://www.alligny-en-morvan.fr/
- https://arleuf.fr/
- https://www.mouxenmorvan.fr/
Les communes de Planchez, Gien-sur-Cure et de Lavault-de-Frétoy ne disposant pas de site internet, le dossier d'enquête publique sera consultable sur les sites internet des trois autres communes concernées ainsi que sur celui du Département.
Seule la mairie de Planchez, commune siège de l'enquête, disposera du dossier d'enquête en format papier.
Toute personne peut également obtenir, sur sa demande et à ses frais, communication du dossier d'enquête publique auprès de la Direction du Développement Territorial, Service Développement Rural et Transition Énergétique, Réglementation des boisements, 03 86 60 68 83, reglementation.boisements@nievre.fr.
À l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront affichés et consultables dans chacune des six mairies concernées aux jours et heures d'ouverture ou sur leurs sites internets respectifs, ainsi que sur le site internet du Conseil départemental, au plus tard deux mois après la clôture de l'enquête, et ce pendant un an.
Au vu du rapport et des consultations du commissaire enquêteur, le Département pourra approuver par délibération le projet de réglementation des boisements.
Le Conseil départemental de la Nièvre, autorité organisatrice de l'enquête publique, fournira à toute personne qui en fait la demande les renseignements sur l'enquête publique ainsi que sur ce projet de réglementation des boisements, via les coordonnées de contact suivantes :
Direction du Développement Territorial, Service Développement Rural et Transition Énergétique, 03 86 60 68 83, reglementation.boisements@nievre.fr
Fait à NEVERS
Le Président du Conseil Départemental,Fabien BAZIN

AL23010985

ANNONCES LÉGALES

// DIVERS

safer Bourgogne Franche-Comté

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Cmne de PLANCHEZ: Urbanisme : Règlement National d'Urbanisme.
25 ha 04 a 02 ca
- Crot du parc: ZI-15-18-26-27-32-33 - La montagne: ZO-249 - Les chenaprots: ZI-135 ZO-139 - Les chenerees: ZO-180 - Les couees: ZI-162(*) - Les guttes: ZM-46-48 - Les issards jeannot: ZI-140 - Les rogneaux: ZO-287
- Petit parc: ZO-98 - Pre bertin: ZO-126(*) - Serault: ZH-91-104[98]
Et, par extention, Cmne de MENESSAIRE: Urbanisme : Règlement National d'Urbanisme.
46 a 90 ca
- La vieille vente au nord: C-2
Cmne de ALLIGNY-COSNE: Urbanisme : Zone A du PLU
30 ha 97 a 50 ca - Les vieilles vignes: ZC-100
Cmne de AMAZY: Urbanisme : Règlement National d'Urbanisme.
1 ha 13 a 95 ca
- La lorraine: ZD-33 - Les chaumons: C-1027
Cmne de BRASSY: Urbanisme : Zone N du PLU
57 a 20 ca
- La levee: E-617
Cmne de BREVES: Urbanisme : Règlement National d'Urbanisme.
2 ha 30 a 15 ca
- La rechotte: A-493
Cmne de CIEZ: Urbanisme : Règlement National d'Urbanisme.
21 ha 47 a 83 ca
- Bois de la pointe: YI-150 - Bois des champs du puits: ZB-270 - Bois des chaniaux: ZB-37-109(E)-112(B) - Bois du coigneau: ZD-55 - Bois langlois: ZK-249(A) - Bois millot: ZI-137(A) - Bois ratier: ZH-87-89-135
- Bois senet: ZS-46 - Champs des noyers: ZI-69-265[68] - Gatine des thizots: YC-55 - La moussoterie: ZE-5(AJ)-5(AK) - La queue du buisson: YC-123(D)-125(D) - Le bourg: AB-78 - Le buisson guerin: ZI-27-35-36(C)
- Les arpents: ZH-220(A)-240(D)-241(A)
- Les baudieres: YA-60-65(AO)-70(A)-79-86(AO)-92(AE) - Les blaudieres: YC-77(D)-78(C)-95(D) - Les chetifs bouchis: ZI-203[45](J)-203[45](K) - Les ouclettes: ZK-69
- Les perrieres: ZB-313(E) - Les tauriers: ZH-53(A) - Les terres rouges: ZI-172 - Les vignes gaillard: ZH-269(B)-279(A)-290-291(A)-295(D) - Pres graillot: YH-52 - Pres millien: ZH-186-187
Et, par extention, Cmne de DONZY: Urbanisme : Zone A du PLU
20 ha 06 a 87 ca
- Le cartier au loup: AO-62-63-67-68-69(J)-69(K)
Cmne de TRACY-SUR-LOIRE: Urbanisme : Zones N et A du PLU
2 ha 79 a 14 ca - Derriere les chaumes: ZI-111-112(A)-112(B) - Larnois: E-843 - Le champ de lopin: ZE-46 - Les champs de jaux: B-1031-1033-1034 - Les champs de la fontaine: ZE-230-231 - Les champs de saint martin: E-333-337 - Les iles: B-1645 - Les mardrelles: ZH-67-68 - Les poteries: E-417 - Les pres de berge: ZE-146-175 - Les rechines caillottes: C-481-562 - Les vallees de vilmoy: C-420-426 - Les vignes de narlou: D-1568
Et, par extention, Cmne de COSNE-COURS-SUR-LOIRE: Urbanisme : Zones N et A du PLU
87 a 40 ca
- Les mouilles: XC-27 - Les vallees: ZL-11
Cmne de DUN-LES-PLACES: Urbanisme : Règlement National d'Urbanisme
17 ha 64 a 80 ca
- Bois de montegus: E-74
25 a 15 ca
- Le mont cortot: ZM-84
Cmne de MONTAPAS: Urbanisme : Règlement National d'Urbanisme
6 ha 53 a 39 ca
- Le bourg: B-858[714] - Le grand pre: ZC-33[4]
1 ha 09 a 00 ca
- Le grand pre: ZC-5
Cmne de MONTARON: Urbanisme : zone AH Agricole réservée au Bâti dispersé du PLU
Maison d'habitation
8 a 18 ca
- Du pont: ZB-67[1]
Cmne de MOUSSY: Urbanisme : Règlement National d'Urbanisme.
6 ha 05 a 71 ca
- Fontaine au ladre: ZH-36
Cmne de OUROUX-EN-MORVAN: Urbanisme: Zone N du PLU
2 ha 60 a 74 ca
- Les poreuses de bondy: BM-229[217]
Cmne de MAGNY-COURS: Urbanisme : Zone N du PLU
12 a 75 ca
- La foret de sciot: A-537
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 18/12/2023 à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 6 rue du Ravelin 58000 NEVERS , Tél.: 0386214000 où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL23010990

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître David CHESNOY, notaire à GIEN(Loiret), 15 rue Louis Blanc, le 15 novembre 2023, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle par :
Monsieur Didier Bruno KLUR, retraité, et Madame Catherine Solange RENAULT, exploitante agricole, demeurant ensemble à SAINT-MARTIN-SUR-NOHAIN (58150) Ferme de Montoing.
Monsieur est né à LE CATEAU-CAMBRESIS (59360) le 5 octobre1958,
Madame est née à ARGENTEUIL (95100) le 24 novembre 1960.
Mariés à la mairie de ENGLEFONTAINE (59530) le 30 décembre1978 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire.

AL23010926

SELARL OFFICE NOTARIAL TOURNU
17 bd du Sichon
03200 VICHY

ENVOI EN POSSESSION EN L'ABSENCE D'HÉRITIER RÉSERVATAIRE

Article 1378-1 du Code de Procédure Civile.
Par testament olographe en date à FOURCHAMBAULT du 4 juillet 2012, Madame Maryse Marcelle Monique REGNIER, en son vivant retraitée, demeurant à FOURCHAMBAULT (58600) 36 rue Louis Fouchère, née à FOURCHAMBAULT (58600),le 17 janvier 1952, célibataire, décédée à NEVERS (58000), le 24 août 2023, a institué des légataires universels.
Ce testament a été déposé au rang des minutes de Maître Patrice PERRET, notaire à FOURCHAMBAULT (58600), le 24 octobre 2023.
Les oppositions pourront être formées auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Marie-Béatrice TOURNU, notaire à VICHY (03200), 17 bd du Sichon, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de NEVERS de la copie authentique du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
Pour avis unique
Le Notaire

AL23010927

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Vente amiable d'un immeuble dépendant d'une succession vacante
par la DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES - GPP
50 rue des PONTS - 54 036 NANCY
- Référence dossier : 0548109701
- Immeubles à céder : **Parcelle à DAMPIERRE SOUS BOUHY**
- Références cadastrales : ZA3•Type de bien : pré
- Modalités de remise des offres : l'offre datée et signée devra préciser : nom, prénom, adresse,-téléphone, profession du candidat, prix offert en chiffres et en toutes lettres, modalités de paiement(prêt, sans prêt), ressources. Elle sera glissée dans une enveloppe cachetée portant la seule mention« Ne pas ouvrir : **offre succession SANGUINEDE/JD/55»**
Cette enveloppe sera glissée dans une 2ème enveloppe à adresser par **lettre recommandée avec accusé de réception** ou à : DDFIP de Meurthe et Moselle-Service GPP- 50 rue des Ponts-54036NANCY Cedex
- Date limite de dépôt des offres : **02/01/2024**
- Mise à prix : **4 600€**
- Prix de réserve : oui
- Si prix de réserve non atteint, la DDFIP se réserve le droit de ne pas donner suite à la vente
- Par dérogation à l'article 1583 du Code civil, la vente ne sera parfaite entre les parties qu'en cas de régularisation par acte notarié et de paiement intégral du prix **dans les 6 mois** de l'acceptation par le Domaine de l'offre présentée. Passé ce délai et à défaut d'accord de prorogation du Domaine,l'engagement par l'Administration de vendre à l'amateur sera caduc
- Il est précisé que si la Commune ou la SAFER bénéficie d'un droit de préemption sur ce bien, elle peut se substituer au plus offrant

AL23010977

Terres de Bourgogne Annonces légales 03 80 78 90 42

TRIBUNAL DE COMMERCE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

Date du jugement du Tribunal de Commerce de Nevers : 20 novembre 2023. **SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE EAT DELICES**.5-7 Square Gambon 58200 Cosne-Cours-sur-Loire.RCS Greffe de Nevers 839 887 528.Activité : Restauration de type rapide. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire , date de cessation des paiements le 13 Juin 2023 , désignant mandataire judiciaire SELARL JSA en la personne de Me Aurélie LECAUDEY 14, avenue Marceau - 58000 Nevers. Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la présente publication, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse https://www.creditors-services.com.

AL23010934

Date du jugement du Tribunal de Commerce de Nevers : 20 novembre 2023.**SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE ATPERFORMANCE**.13 bis Boulevard Camille Dagonneau 58640 Varennes-Vauzelles.RCS Greffe de Nevers 841 039 019.Activité : Entretien et réparation de véhicules automobiles légers. Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 22 Décembre 2022, désignant liquidateur SELARL JSA en la personne de Me Aurélie LECAUDEY 14, avenue Marceau - 58000 Nevers . Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la présente publication, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse https://www.creditors-services.com.

AL23010935

Date du jugement du Tribunal de Commerce de Nevers : 20 novembre 2023.**GLONIN MARIO**.rue de Mesves 58150 Pouilly-sur-Loire.RCS Greffe de Nevers 415 140 631. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL JSA en la personne de Me Aurélie LECAUDEY 14, avenue Marceau - 58000 Nevers .

AL23010936

Date du jugement du Tribunal de Commerce de Nevers : 20 novembre 2023.**SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE SQUASH - TEN' DU VERGER**.27 Rue Saint-Martin 58000 Nevers.RCS Greffe de Nevers 383 466 430.Activité : Activités des centres de culture physique.Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire , date de cessation des paiements le 01 Juillet 2022 , désignant mandataire judiciaire SELARL JSA en la personne de Me Aurélie LECAUDEY 14, avenue Marceau - 58000 Nevers. Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la présente publication, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse https://www.creditors-services.com.

AL23010937

Date du jugement du Tribunal de Commerce de Nevers : 20 novembre 2023.**PETILLOT ROMAIN, THOMAS, JUSTIN**.27 rue Landon 58500 Surgy.RCS Greffe de Nevers 809 537 400.Activité : Services d'aménagement paysager.Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL JSA en la personne de Me Aurélie LECAUDEY 14, avenue Marceau - 58000 Nevers .

AL23010939

Date du jugement du Tribunal de Commerce de Nevers : 20 novembre 2023.**SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE ELEC RENO**.7B Boulevard de la République 58000 Nevers.RCS Greffe de Nevers 909 071 953. Activité : Travaux d'installation électrique dans tous locaux.Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL JSA en la personne de Me Aurélie LECAUDEY 14, avenue Marceau - 58000 Nevers .

AL23010940

Date du jugement du Tribunal de Commerce de Nevers : 20 novembre 2023.**SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE BATI RENOV 58**.1 Impasse du Commerce 58200 Saint-Père.RCS Greffe de Nevers 891 332 363. Activité : Travaux de couverture par éléments. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL JSA en la personne de Me Aurélie LECAUDEY 14, avenue Marceau - 58000 Nevers.

AL23010941

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

DISSOLUTION

SOCIÉTÉ O PUITS

SARL en liquidation au capital de 10000 €
Siège social : 21 rue Mirangron
58000 NEVERS
511 172 223 RCS NEVERS

Le 15/09/2023 l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du15/09/2023. Madame LANTIER Sidonie demeurant 4 Bis rue Charles Roy 58000 NEVERS a été nommé Liquidateur.
Le siège de liquidation a été fixé à l'adresse du liquidateur, 4 Bis rue Charles Roy 58000 NEVERS
Mention en sera faite au RCS de NEVERS
Pour avis.

AL23010931

CLÔTURE DE LIQUIDATION

PROJET DE SANTE DE MOULINS ENGILBERT

Société interprofessionnelle de soins ambulatoires
Société en liquidation
Siège social : 9, Avenue François Mitterrand, 58290 MOULINS-ENGILBERT
RCS NEVERS 753 279 926

Le 10/11/2023, l'AGE a approuvé les comptes de liquidation, a déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de liquidation à compter du 30/10/2023.
La société sera radiée au RCS de NEVERS.
Pour avis.

AL23010974

DISSOLUTION ANTICIPÉE

EARL LE CROT GUILLOT

Société civile en liquidation
Au capital de 263 700€
1 rue du Petit Bois – Le Crot Guillot – 58400 VARENNES LES NARCY
RCS NEVERS – N° 848 600 532

Aux termes d'une délibération du 1er novembre 2023, l'associé unique de l'EARLLE CROT GUILLOT a décidé la dissolution de la société à compter du 1er novembre 2023.
Monsieur Michel LEBON, demeurant 1 rue du Petit Bois – Le Crot Guillot – 58400VARENNES LES NARCY, est nommé liquidateur et a les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours et acquitter les dettes.
La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à l'EARL LE CROT GUILLOT en liquidation, à 1 rue du Petit Bois –Le Crot Guillot – 58400 VARENNES LES NARCY, lieu du siège social.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS.
Pour avis. Le liquidateur

AL23011014

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 20 novembre 2023, il a été constitué la société coopérative d'utilisation de matériel agricole à capital variable dénommée « CUMA DE THEURY » dont le siège social est sis Clinzeau – 58120 ST LEGER DE FOUGERET.
La société sera immatriculée au RCS tenu auprès du greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Le Président

AL23010959

COGEP AVOCATS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BOURGES du 21/11/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : ACN
Siège : Centre commercial CARREFOUR NEVERS MARZY – Route de Fourchambault 58180 MARZY
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de NEVERS
Capital : 10 000 euros
Objet : Coffee-shop, Café, salon de thé, bar, brasserie, snack, pizzeria, restauration rapide, sur place et à emporter.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : la société HARE, EURL au capital de 1 500 euros, dont le siège social est 23 Rue de Turly 18000 BOURGES, immatriculée sous le numéro 911 566 008 RCS BOURGES,
Directeurs généraux :
- la société DPA, SASU au capital de 3 000 euros, dont le siège social est 1932 Route d'Orléans 18230 ST DOULCHARD, immatriculée sous le numéro 523 960 656 RCS BOURGES,
- la société HORA, EURL au capital de 1 500 €, dont le siège social est 104 Rue de Vauvert 18000 BOURGES, immatriculée sous le numéro 911 365 187 RCS BOURGES.
POUR AVIS le Président

AL23010965

COGEP AVOCATS
33 Place d'Allier
03000 Moulins

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 23/11/2023, il a été constitué une SELARL de chirurgien-dentiste dénommée:
SELARL SAINT-JUST
Objet social : l'exercice libéral, à titre exclusif, de la profession de chirurgien-dentiste
Siège social : 9 rue Saint Just 58300 DECIZE
Capital : 135 000 euros
Gérance : Mme Carole BLANCHET demeurant Lieudit Reugny 58340 SAINT GRATIEN SAVIGNY
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS.

AL23010967

Notaire

Me Anne JUILLET
Notaire à POUILLY SUR LOIRE (58150)
9 rue René Couard

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte reçu par Me Anne JUILLET, notaire à POUILLY SUR LOIRE (58150), le 23/11/2023, il a été constitué une société civile aux caractéristiques suivantes :
Raison sociale : SC LA CHAPELLE
- Objet social : Détention, acquisition et gestion de participation à une ou plusieurs sociétés, la propriété et la gestion de tous biens mobiliers et immobiliers
Siège social : Côte du Nozet 58150 POUILLY SUR LOIRE
- Capital : 608 400,00 euros
Gérance : Mme FIGEAT Anne-Sophie demeurant à POUILLY SUR LOIRE (58150) 15 bis rue René Couard et Mr André FIGEAT demeurant à POUILLY SUR LOIRE 21 rue René Couard
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS
Pour avis.

AL23011010

YONNE

// MODIFICATION

AVIS DE PUBLICITE

LABORATOIRE LESIMPLE

Société par actions simplifiée
au capital de 7622.45 euros
Siège social : 4 Rue Emile ZOLA
89800 CHABLIS
385011879 RCS AUXERRE

Aux termes des décisions en date du 20 Novembre 2023 :
Il a été décidé les modifications suivantes & transfert du siège social au 5D Rue de la Paix - 89800 CHABLIS
à compter du 20 Novembre 2023
En conséquence, les articles des statuts ont été modifiés comme suit :
L'OBJET SOCIAL :
La Société a pour objet : Laboratoire d'analyse de tous les produits liés au vin, prestations de conseils liées à la viticulture et à la vinification, vente de tous produits et matériels liés à la viticulture et à la vinification.
Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, immobilières et mobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets spécifiés ou à tout objet similaire ou connexe ou de nature à favoriser le développement du patrimoine social. La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.
LA DENOMINATION :
La dénomination sociale : BURGUNDIA ŒNOLOGIE CHABLIS.
LE SIEGE SOCIAL :
Le siège social est fixé : 5D Rue de la Paix - 89800 CHABLIS.
Mention sera faite au RCS de AUXERRE
Pour avis,

AL23010957

NON DISSOLUTION

SAS DE BLANCHEFLEUR

SAS au capital de 2 000 €
Siège social : 18 rue des Cloux - 89270 VERMENTON
908 480 205 RCS AUXERRE

Aux termes d'une décision en date du 30 OCTOBRE 2023, l'associée unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
POUR AVIS
Le Président

AL23010929

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SCI LA COLOMBE D'OR

SCI au capital de 1 000,00 euros
38 grande rue Nicolas Droin
89800 COURGIS
RCS AUXERRE 908 377 492

Aux termes du procès-verbal de AGE du 18/10/2023, la société susvisée a décidé de transférer son siège social du 38 grande rue Nicolas Droin 89800 COURGIS au 11 allée de l'Ancien Octroi, les Laurentides, 17200 ROYAN, à compter du 01/01/2023.
Les statuts seront modifiés en conséquence et la société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de SAINTES.
Pour avis,
La gérance

AL23010932

POURSUITE D'ACTIVITÉ

SAS HOTEL DES COLONNES – VIRGINIA HOTEL

Société par actions simplifiée
au capital de 5 716,84 €
Siège social : Route de Troyes
à MALAY LE GRAND (89100)
343 641 726 RCS SENS

Par délibération en date du 06 novembre 2023, l'assemblée générale extraordinaire, statuant en application de l'article L 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution malgré un actif net inférieur à la moitié du capital social.
Le dépôt légal sera effectué au registre du commerce et des sociétés de Sens.
Pour avis et mention

AL23010938

MODIFICATION DE LA DURÉE

SCEA DELIGAND

SCEA au capital de 300 000,00 €
Siège social : la Margottière – 89150 VALLERY
338 229 917 RCS SENS

Aux termes des décisions de l'assemblée générale extraordinaire du 24 octobre 2023, les associés ont décidé de proroger la société de 85 ans, reportant son terme au 15 juillet 2121.
Pour avis, la gérance.

AL23010953

AVIS DE TRANSFORMATION

GAEC reconnu «GAGNEPAIN»

Capital social : 138 539 €
Siège social : Rue du Gain – 89800 BEINE
RCS AUXERRE 383 513 652

L'assemblée générale extraordinaire du 1er novembre 2023 a décidé de transformer le GAEC en Société Civile d'Exploitation Agricole dont les caractéristiques sont les suivantes. En conséquence, l'agrément est retiré à compter de cette date.
Forme : SCEA.
Dénomination : «Domaine de la Côte de Fasse». (AGE du 1er novembre 2023)
Durée : 99 années. (AGE du 1er novembre 2023)
Siège social : Voie du Gain – 89800 BEINE (AGE du 1er novembre 2023)
Objet : La société a pour objet l'exercice d'une activité agricole au sens de l'article L.311-1 du Code rural et de la pêche maritime.
Capital social : 138 539 €.
Gérance :
- Monsieur Laurent GAGNEPAIN, demeurant 37 bis Route Nationale – 89800 BEINE
- Monsieur Paul GAGNEPAIN, demeurant 15 Route de Lignorelles – 89800 BEINE
- Madame Isabelle GAGNEPAIN, demeurant 51 Grande Rue – 89800 BEINE
Cession de parts sociales : Libre aux coassociés. Toute autre cession est soumise à l'agrément des associés, donné par décision collective unanime.
Pour avis,
La Gérance.

AL23010984

MODIFICATIONS DIVERSES

SCEA «DOMAINE DES QUATRE JOURNEES»

Capital social : 1 524,49 €
Siège social : 2 Chemin de Grille – 89800 LICHERES-PRES-AIGREMONT
RCS AUXERRE 419 975 966

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 22 novembre 2023, les associés ont décidé des points suivants, à compter de cette même date :
- Nomination de Monsieur Antoine BETHERY, demeurant 15 rue du Général Delamalle – 89800 AIGREMONT, en qualité de gérant.
- Retrait de Monsieur Christian MALTOFF, de la gérance.
- Augmentation du capital social de 60 000,51 € le portant à 61 525 €.
- Transfert du siège social au 6 rue Derrière les Murs – 89800 LICHERES-PRES-AIGREMONT
Pour avis,
La gérance.

AL23010987

PLUS D'INFOS SUR www.agribourgogne.fr

S.J.B. Société d'Avocats

CHANGEMENT DE COMMISSAIRE AUX COMPTES

CLEANDRE

Société par actions simplifiée
au capital de 4 563 000 euros
Siège social : 3 Rue des Prés, 89170 ST FARGEAU
532 883 030 RCS AUXERRE

AvisAux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 29 septembre 2023 il résulte que le Cabinet DAUGE FIDELIANCE, domicilié 105-109 rue du Faubourg Saint-Honoré – 75008 PARIS, a été nommé en qualité de Co-Commissaire aux Comptes titulaire en remplacement de la société CABINET MORIZE AUDIT, pour un mandat de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la consultation annuelle de la collectivité des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2029.

AL23010998

// GÉRANCE

AVIS DE FUSION

ALKADI
SCI au capital de 59500 €
Siège social : 78 Rue Victor Hugo
89100 MALAY-LE-GRAND
438 631 525 RCS SENS
La société ALKADI a établi en date du 20/04/2023 un projet de fusion par acte sous seing privé avec la société ALKADI II, absorbée, SARL au capital de 1000 €, dont le siège social est 78 Rue Victor Hugo 89100 MALAY-LE-GRAND, immatriculée au RCS de SENS sous le numéro 508 962 172. Le projet de fusion a fait l'objet d'une publication au BODACC en date du 07/07/2023 et il n'a été formulé aucune opposition à cette fusion qui a pris effet rétroactivement le 01/01/2023. En application des dispositions de l'article L. 236-11 du Code de commerce, la société ALKADI étant propriétaire de la totalité des droits sociaux composant le capital social de la société ALKADI II, l'AGE de la société ALKADI a approuvé en date du 12/09/2023 le projet de fusion avec la société ALKADI II, ainsi que les apports effectués et leur évaluation. L'apport n'a pas été rémunéré par une augmentation de capital et la société ALKADI II a été dissoute sans liquidation à l'issue de l'AGE de la société ALKADI, du seul fait de la réalisation définitive de la fusion. Le mali de fusion s'élève à 129 911,51 €. La fusion a été définitivement réalisée à la date de l'AGE, toutefois, fiscalement et comptablement, la fusion a pris effet rétroactivement au 01/01/2023, de sorte que les résultats de toutes les opérations réalisées par la société ALKADI II depuis le 01/01/2023 jusqu'au 12/09/2023 seront réputées réalisées, selon le cas, au profit ou à la charge de la société ALKADI et considérées comme accomplies par la société ALKADI depuis le 01/01/2023. Pour avis -La Gérance

AL23010745

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Par acte SSP en date à Paris du 14/11/2023 enregistré le 17/11/2023 au service de la publicité foncière et de l'enregistrement Auxerre 1 sous le Dossier n°2023 00052318, référence 8904P01 2023 A 01877, la SNC DUOS D'ENFER au capital de 1.000€, ayant son siège social sis 7-9 Rue de la République 89100 Sens, immatriculée au RCS de Sens sous le n°891.936.395 a cédé à Madame ZHAO Lucie, exploitante personnelle au 7-9 Rue de la République 89100 Sens, en cours d'immatriculation au RCS de Sens, son fonds de commerce de bar tabac fdj vente à emporter, exploité à son établissement principal, moyennant le prix de 490.000€ et entrée en jouissance le 14/11/2023. Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière publicité légale pour la validité et pour la correspondance au Cabinet de Me Philippe LEGOUGE, sis 30 rue du Général Leclerc - BP 453 - 89104 SENS Cedex.

AL23010978

// ADDITIF-RECTIFICATIF

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce parue le 27 octobre 23 dans Terres de Bourgogne
Concernant l'Avis de publicité du Groupement Forestier des Centaines.
Il a été écrit : Suivant délibération de l'assemblée générale mixte en date du 18 décembre 2022, les associés ont décidé la la dissolution anticipée du Groupement Forestier à compter de la réalisation de la vente de l'ensemble de ses biens immobiliers, laquelle est intervenue le 18 septembre 2023, ainsi que sa mise en liquidation.
Il fallait lire : Suivant décision du co-Gérant en date du 18 septembre 2023, il a été constaté:
- la réalisation de la vente de l'ensemble des biens immobiliers du Groupement Forestier,
- la dissolution anticipée du Groupement Forestier décidée par l'assemblée générale mixte réunie le 18 décembre 2022, et sa mise en liquidation à compter de ce jour.
Le reste de l'annonce est inchangé.

AL23010989

// VENTE AUX ENCHÈRES

Notaires

Maître Anaïs COMO
YNotaire à Villeneuve-la-Guyard (Yonne)
1, avenue des Promenades

VENTE PARCELLES FORESTIERES

Conformément aux dispositions de l'article L331-19 du Code forestier, les propriétaires

ANNONCES LÉGALES

des parcelles boisées contiguës aux biens ci-après désignés, tels qu'ils figurent sur les documents cadastraux, sont informés de leur vente: A LA-CHAPELLE-SUR-OREUSE (89260): 4 parcelles en nature de taillis cadastrées: Section F n°420 lieudit FORET D EAU surface:00ha62a40ca ; Section F n°421, lieudit FORET D EAU surface: 00ha63a60ca ; Section F n°423 lieudit FORET D EAU surface : 00ha04a12ca ; Section F n°424 lieudit FORET D EAU surface : 00ha03a64ca.
Total surface: 01ha33a76 ca
La vente doit avoir lieu moyennant le prix de 5 000,00 EUR payable comptant le jour de la signature de l'acte authentique, frais en sus. Tout propriétaire d'une parcelle boisée contiguë aux biens à vendre dispose d'un délai de deux mois à compter de l'affichage en mairie, soit à compter du 24/11/2023 pour faire connaître à Me Anaïs COMOY notaire à VILLENEUVE-LA-GUYARD(89340),1 Avenue des Promenades,-mandataire du vendeur, qu'il exerce son droit de préférence au prix et modalités de paiement ci-dessus indiqués, sous la forme d'une lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou remise contre récépissé.

AL23010992

// DIVERS

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du tribunal de commerce de LILLE-MÉTROPOLE en date du 14/11/2023 modifiant la date de cessation des paiements au 15-04-2020 de la procédure de redressement judiciaire ouverte au profit de la **SAS CAMAIEU INTERNATIONAL** Centre Cial Les Clairions Casino Local 14 – 15, 89000 Auxerre. RCS LILLE-METROPOLE 245.086.177.

AL23010915

Jugement du Tribunal de Commerce de BOBIGNY en date du 16/11/2023 convertissant la procédure de sauvegarde en redressement judiciaire au profit de la **Sàrl SM BELLEVILLE**. Date de cessation des paiements : 30/09/2023. Administrateurs judiciaires avec mission d'assistance : la SELARL Fhb en la personne de Maître Hélène Bourbouloux 176 Avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly-sur-Seine et la SELARL AJAssociés prise en la personne de Me Nicolas DESHAYES, 46 Promenade Jean Rostand, 93000 BOBIGNY. Mandataires judiciaires : la SELARLU Bally M.J. 69 Rue d'Anjou 93000 Bobigny et la SELAFA ASTEREN prise en la personne de Me Axel CHUINE, 14/16 Rue de Lorraine 93000 BOBIGNY.

AL23010916

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Monsieur Michel Christian PERROT, retraité, né à TONNERRE (89700), le 09 janvier 1949 et Madame Odette Georgette ROBIN, retraitée, née à MELISEY (89430), le 12 février 1950, demeurant ensemble à FLEURY LA VALLEE (89113), 2 chemin Courault, mariés à la Mairie de TONNERRE (89700), le 05 septembre 1970, initialement sous le régime légal de la communauté réduite aux acquêts, ont procédé à un changement de régime matrimonial afin d'adopter le régime de la communauté universelle, aux termes d'un acte reçu par Me Alexandre GUILPAIN, notaire à TONNERRE, le 24 novembre 2023.
Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Alexandre GUILPAIN, notaire à TONNERRE, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.
Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil - Me Alexandre GUILPAIN

AL23010988

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
AUXERRE - terre et verger - fonds occupé en partie - 7 ha 27 a 24 ca - La chevre ouest: YB-4 - Le bas de chapottes: HO-297 - Les conches: HI-50 - Les montblancs: DL-48-50 - Les patis: DN-113 - zonage : zone A du PLU
CHABLIS - vigne AOC Chablis – ces parcelles en publicité font l'objet de divisions cadastrales. Elles remplacent certaines parcelles dont la publicité légale allait du 17 mars 2023 au 3 avril 2023, parcelles appartenant au GFA de la Côte de Vaulien et exploitées par le Domaine DURUP. Ces parcelles remplacent celles attribuées par le Comité technique de Mai 2023. Les attributaires retenus lors de ce Comité Technique seront donc reconduits - 55 a 14 ca - La droite de vauvilien: P-168[P1]-169[P1]-170[P1]-171[P1]-176[P1] - zonage : zone Aaoc du PLU
DIGES - terre, pré et bois-taillis - fonds occupé en partie - 45 ha 73 a 88 ca - Au dessus des esserts: H-737 - Bois du moulin grilot: A-1402 - Bois laurent: YI-19-20 - Champ de la pature: ZR-119[103](J)-119[103](K) - Cris de riot: ZI-19(J)-19(K) - Grands champs: J-641 - La croix de riot: ZM-11 - La fontaine barbot: A-1944 - Le grand buisson: H-174 YH-18-23-92[17] - Le petit chene: J-730 - Les bouchis: A-963 - Les champs durand: J-916[93] - Les creusiers: A-523 - Les deschamps: J-587 - Les pres des carreaux: H-580 - Les proux: ZN-45-46(B)-46(D)-46(Z)-46(AJ)-46(AK)-46(CJ)-46(CK)-76 - Moulin cottin: ZI-103-104-108-109[32]-110[32]-111[32] - Pommereau: ZO-59 - Sur les cheneaux: J-646 - zonage : zones A et N du PLU
GUILLON-TERRE-PLAINE - terre - fonds occupé - 3 ha 19 a 60 ca - Le charmois: 381ZI-2-3 - zonage : RNU
MALIGNY - vigne AOC Chablis - cette parcelle en publicité fait l'objet d'une division cadastrale. Elle remplace une partie de parcelle dont la publicité légale allait du 17 mars 2023 au 3 avril 2023, parcelle appartenant au GFA Domaine de l'Eglantière et exploitée par le Domaine DURUP. Cette parcelle remplace en partie celle attribuée par le Comité technique de Mai 2023. L'attributaire retenu lors de ce Comité Technique sera donc reconduit - 3 a 31 ca - Folle pensee: F-123 - zonage : zone Av du PLU.
MELISEY - terre - fonds occupé - 24 ha 08 a 00 ca - Filmont: ZT-13 - La craie: A-860 - Les vignes pitoux: A-863 - Mont loup: ZP-14(J)-14(K) - Sur merrey: ZM-52 - Vallee des vaux: ZR-15(J)-15(K) - zonage : RNU
OUANNE - terre - fonds occupé - 5 ha 79 a 38 ca - Metairie rouge: ZP-45[4] - zonage : zone A du PLU
PARLY - terre - fonds occupé - 1 ha 06 a 10 ca - Casse sabot: ZA-8 - zonage : zone A du PLU
SAINT-ANDRE-EN-TERRE-PLAINE - terre - fonds occupé - 19 ha 16 a 80 ca - Charmois: ZA-2-3 - Le patis chatre: ZO-1 - zonage : RNU
THIZY - terre – sol avec bâti : maison habitation - 8 a 62 ca - Des carriers: AB-73 - Le village: AB-99 - zonage : RNU
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 18/12/2023 à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 - 89002 AUXERRE cedex, Tél : 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus. Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL23011017

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

AVIS DE DISSOLUTION

ALKADI II
SARL au capital de 1 000 €
Siège social : 78 Rue Victor Hugo
89100 MALAY-LE-GRAND
508 962 172 RCS SENS

La sociétwwé ALKADI II a établi en date du 20/04/2023 un projet de fusion établi par acte sous signature privée avec la société ALKADI, société absorbante, SCI au capital de 59 500 €, dont le siège social est 78 Rue Victor Hugo 89100 MALAY-LE-GRAND, immatriculée au RCS de SENS sous le numéro 438 631 525. Le projet de fusion a fait l'objet d'une publication au BODACC en date du 07/07/2023 et il n'a été formulé aucune opposition à cette fusion qui a pris effet rétroactivement le 01/01/2023. La société ALKADI, absorbante, étant propriétaire de la totalité des parts composant le capital social de la société ALKADI II depuis une date antérieure au dépôt du projet de fusion au Greffe du Tribunal de commerce, l'AGE des associés de la société ALKADI a approuvé le 12/09/2023 le projet de fusion avec la société ALKADI II, qui s'est trouvée dissoute sans liquidation et la fusion a été définitivement réalisée. Pour avis -La Gérance

AL23010743

AVIS DE PUBLICITE

PYROS COMMUNICATION
Société par actions simplifiée en liquidation
au capital de 60 000 euros
Siège social : 34 route de la Brumance
89570 TURNY
RCS SENS 411 565 336

Suivant acte des décisions unanimes des associés du 30.10.2023 il résulte que les associés, connaissance prise du rapport du Liquidateur, ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au Liquidateur Yves DELOT, demeurant Résidence des Pins - 34 Route de la Brumance - 89570 TURNY et déchargé ce dernier de son mandat ; prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de SENS. Mention sera faite au RCS de SENS. Pour avis,

AL23010922

DISSOLUTION

SCI BERTONNIERE
SCI au capital de 2 000 €
Siège social : 14, rue de Courtenay
La Justice
89150 VALLERY
803 357 623 R.C.S. SENS

Le 31/08/2023, les associés ont décidé : -la dissolution anticipée volontaire de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable, -nommé Mme Brigitte BERTEIGNE, demeurant à VALLERY (89150), 14 rue de Courtenay, liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci, -fixé, pour les besoins de la correspondance, le siège de la liquidation au domicile du liquidateur. Mention en sera faite au RCS de SENS.

AL23010923

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCI BERTONNIERE
SCI en liquidation amiable au capital
de 2 000 €
Siège social : 14, rue de Courtenay
La Justice
89150 VALLERY
803 357 623 R.C.S. SENS

Le 31/08/2023 - 15 h, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, déchargé Mme Brigitte BERTEIGNE de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Sens.

AL23010924

CLÔTURE DE LIQUIDATION

8Y9
SCI au capital de 1.000€
Siège social : Chemin du Halage,
Bateau Nills
89330 VILLEVALLIER
RCS 837 608 033 SENS

L'AGE du 19/11/2023 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, M LAURENT Chauvier, Quai des Platanes, Bateau Nills 91280 ST PIERRE DU PERRAY, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture de liquidation, à compter du 19/11/2023. Radiation au RCS de SENS

AL23010930

CLÔTURE DE LIQUIDATION

TRUTH
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
EN COURS DE LIQUIDATION
AU CAPITAL DE 2 000 euros
Siège social : 13 rue des Wagons
89100 SAINT DENIS LES SENS (Yonne)
RCS SENS 834 125 643

L'assemblée générale par une décision en date du 30 septembre 2022, après avoir entendu le rapport de Mr BAAZIZ Mehdi, liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et décharge de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation en date du 30 septembre 2022.
Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de SENS.
Pour avis et mention
Le Liquidateur

AL23010970

CLÔTURE DE LIQUIDATION

CENTRE ICAUNAIS DE TRAITEMENT ET D'AMELIORATION DE SURFACE
CITAS
SAS en liquidation amiable au capital
de 100 000 €
Siège social : 6, Route de Monéteau
BP 303
89005 AUXERRE Cedex
850 442 989 RCS AUXERRE

Le 31/07/2023, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, déchargé la société « M.P.H. » de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce d'AUXERRE.

AL23010971

DISSOLUTION ANTICIPEE

Dénomination : OPTI SOINS 89.
Forme : SC société en liquidation.
Capital social : 1350 euros.
Siège social : 19 Rue SYLVAIN DUPECHEZ, 89100 SENS.
904522257 RCS de Sens.
Aux termes de l'AGE en date du 30 novembre 2023, les actionnaires ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30 novembre 2023. Madame Amélie ROUSSIN PINTO, demeurant 7 IMPASSE LA CLAIRIERE AUX TOURNESOL 89150 Brannay a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.
Le siège de la liquidation est au siège social, adresse où doit être envoyée la correspondance.
Pour avis.
Le Liquidateur

AL23010993

DISSOLUTION

Le 27.11.2023 l'associé unique de la SARL L'ASPERULE, au capital de 10.000 euros, siège social à AUXERRE (89000) 34, rue du Pont, 799 117 353 RCS AUXERRE, a décidé la dissolution anticipée volontaire de la société à compter du même jour. M. Keigo KIMURA, 11 bis, Bl Voltaire - 21000 DIJON, a été nommé liquidateur. La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés au siège de la liquidation au 34, rue du Pont 89000 AUXERRE. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué auprès du Tribunal de commerce d'AUXERRE. Cette dissolution met fin aux fonctions du gérant.

AL23011005

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 17/11/2023, il a été constitué une SASU
ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination :
BRANELLI
Objet social : L'acquisition, la détention et la gestion de tous titres de participations, parts sociales ou actions dans toutes formes de sociétés, existantes ou nouvelles, ainsi que tous biens qui se rapportent directement ou indirectement à cette activité.
Siège social :67 rue de la République 89100 Sens.
Capital : 1000 euros
Durée : 99 ans
Président : M. LANGLOIS Nicolas, demeurant 21 rue Basse 89140 Michery
Admission aux assemblées et droits de votes : Tout actionnaire peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque actions donnant droit à une voix
Clause d'agrément : Cession soumise à agrément
Immatriculation au RCS de Sens

AL23010921

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à ESCOLIVES SAINTE CAMILLE du 11/11/2023, il a été constitué une société :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : SAS DACIE
Siège : 19 grande rue 89290 ESCOLIVES STE CAMILLE
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'AUXERRE
Capital : 3 000 euros
Objet : Maçonnerie, carrelage, peinture, plomberie, électricité, ainsi que tous travaux du bâtiment, intérieur et extérieur (construction, démolition)
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au troisième jour ouvré avant la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Présidente : Mme Hélène JACQUIN, demeurant 11 rue Louis Savoie 95120 ERMONT
POUR AVIS, La Présidente

AL23010954

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte ssp en date de 13/11/2023, il a été constitué une SASU
Dénomination :
TECHNO FIBRE
Siège Social : 20 Rue Jules Verne 89100 SENS
Capital : 1000 €
Activités principales : Installation de la Fibre Optique
Durée : 99 ans
Président : M. JAAOUANE Fakher 20 Rue Jules Verne 89100 SENS
Immatriculation au RCS de SENS

AL23010972

S.J.B. Société d'Avocats

AVIS DE CONSTITUTION

ANTHALYS GROUP
Société par actions simplifiée
au capital de 100 000 euros
Siège social : 4 rue de Madrid,
89470 MONETEAU

Aux termes d'un acte signé par voie électronique en date du 23 novembre 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : ANTHALYS GROUP
Siège : 4 rue de Madrid, 89470 MONETEAU
Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 100 000 euros
Objet : Prise de participation dans toutes sociétés et personnes morales ; prestations de services techniques, financières, de gestion et commerciales
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Monsieur Nicolas VERMILLARD, demeurant 1 rue de la Motte Taffourneau – 89380 APPOIGNY
Directeurs généraux : Monsieur Kévin GAUDISSANT, demeurant 29 Avenue des Brichères – 89000 AUXERRE, Monsieur Adrien LEMOINE, demeurant 13 rue Mozart – 89000 ST GEORGES SUR BAULCHE et Monsieur Julien DRILLAUD, demeurant 11 Chemin de Néron – 89250 GURGY
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE.

AL23010979

AUDITEF
54 Avenue Gambetta 89300 JOIGNY
Tel : 03 86 92 03 03 Fax : 03 86 92 03 00
Mail : auditef89@wanadoo.fr

AVIS DE CONSTITUTION

STIEN
Société civile immobilière
au capital de 1000 euros
Siège social : 10 ROUTE DE PARIS
89460 DEUX RIVIÈRES
RCS AUXERRE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à DEUX RIVIERES du 22/11/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : STIEN,
Forme sociale : Société civile immobilière,
Siège social : 10 ROUTE DE PARIS 89460 DEUX RIVIÈRES,
Objet social : l'acquisition de tous immeuble bâtis dans le but de l'administration et l'exploitation par bail, par location ou autrement dudit immeuble dont elle pourrait devenir propriétaire, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement,
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés,
Capital social : 1 000 euros,
Gérance : Monsieur STIEN RODRIGUE, Demeurant 27 Rue Général de Gaulle 89270 Vermenton.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés AUXERRE.
La Gérance

AL23010980

Connaissez-vous notre page Twitter ?

Terres de Bourgogne

Abonnement

à retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à
TERRES de BOURGOGNE
1, Rue des Coulots - CS80075
21110 Bretenière

Avec votre abonnement, vous bénéficiez d'un ACCÈS ILLIMITÉ au site www.agribourgogne.fr

NOM
PRÉNOM
RAISON SOCIALE
RUE
CP | VILLE
TÉL. | PORT.
EMAIL

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de BOURGOGNE

☐ Je règle €

par carte bancaire n°

Date d'expiration

SIGNATURE

Choisissez votre revue parmi les titres suivants
Cochez la case correspondante

☐ REUSSIR Bovins viande — BOVINS VIANDE
☐ REUSSIR Grandes Cultures — GRANDES CULTURES
☐ REUSSIR Lait — LAIT
☐ REUSSIR Porc Tech PORC — PORCS
☐ Réussir la chèvre — LA CHÈVRE
☐ Réussir Pâtre — PÂTRE
☐ REUSSIR Fruits & Légumes — FRUITS et LÉGUMES
☐ REUSSIR Vigne — VIGNE
☐ REUSSIR Volailles — VOLAILLES

Contact : Tél. 03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

☐ Je m'abonne pour 1 AN - 120 €
☐ Je m'abonne pour 2 ANS - 220 €
☐ + 1 REVUE RÉUSSIR de mon choix
■ pour 1 an 55 €
■ pour 2 ans 110 €

TOTAL